

Cote du document: EB 2019/127/INF.7
Date: 27 août 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Mémorandum d'accord entre la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures et le FIDA

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ronald Thomas Hartman
Directeur
Division de l'engagement, des partenariats et de la
mobilisation des ressources à l'échelle mondiale
téléphone: +39 06 5459 2610
courriel: r.hartman@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-septième session
Rome, 10–12 septembre 2019

Pour: Information

Mémorandum d'accord entre la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures et le FIDA

1. Conformément à la recommandation figurant dans le document EB 2019/127/V.B.C.1, le Conseil d'administration a autorisé le Président à négocier et à conclure un mémorandum d'accord avec la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) aux fins de créer un cadre commun permettant aux deux institutions d'étudier des possibilités de coopération sur des questions d'intérêt commun.

2. Le mémorandum d'accord entre le FIDA et la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures a été signé le 12 juillet 2019. Les sections 2.3 et 4.1 de l'accord signé tiennent compte des observations reçues des États membres. Les changements sont indiqués ci-après (texte supprimé barré; texte ajouté souligné).

2.3. Le FIDA examinera aussi la possibilité de fournir à l'AIIB un appui logistique et relatif à la sécurité lors de missions conjointes moyennant remboursement complet. Si la possibilité de missions conjointes avec l'AIIB se concrétise, les conditions particulières qui seront d'application, ainsi que les rôles et responsabilités de chacune des parties, seront définis dans un accord séparé.

4.1. Les deux Parties au présent mémorandum d'accord ~~échangeront~~ pourront échanger des informations et des données pertinentes sur les questions d'intérêt commun et collaborer à la collecte, à l'analyse et à la diffusion de ces informations et données, sous réserve de leurs politiques et procédures respectives concernant la divulgation d'informations.

3. Un exemplaire numérisé du mémorandum d'accord est joint pour information.

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

This Memorandum of Understanding (hereinafter referred to as the "Memorandum") is entered into between the **Asian Infrastructure Investment Bank** (hereinafter referred to as "AIIB") and the **International Fund for Agricultural Development** (hereinafter referred to as "IFAD"). IFAD and AIIB will otherwise be jointly referred to as the "Parties", and severally as the "Party", where the context so requires in this Memorandum.

WHEREAS, AIIB is a multilateral development bank, established under the Articles of Agreement of the AIIB, with the purpose to: (i) foster sustainable economic development, create wealth and improve infrastructure connectivity in Asia by investing in infrastructure and other productive sectors; and (ii) promote regional cooperation and partnership in addressing development challenges by working in close collaboration with other multilateral and bilateral development institutions;

WHEREAS, IFAD is a specialized agency of the United Nations and an international financial institution, established by an international agreement (i.e. the Agreement Establishing IFAD) with the objective of mobilizing additional resources to be made available on concessional terms for agricultural development in developing Member States. In fulfilling this objective, IFAD shall provide financing primarily for projects and programmes specifically designed to introduce, expand or improve food production systems and to strengthen related policies and institutions within the framework of national priorities and strategies; and

WHEREAS, the Parties, recognizing the importance of development in both urban and rural areas, seek to build upon their strengths with the aim of contributing to the achievement of the Sustainable Development Goals of the United Nations 2030 Agenda and of formalizing a common framework whereby they can explore possible opportunities of cooperation and collaboration on matters of common interest;

NOW, THEREFORE, the Parties have agreed to enter into this Memorandum, as follows:

SECTION 1

PURPOSE

- 1.1. The purpose of this Memorandum is to formalize a non-exclusive framework for cooperation between the Parties, with a view to facilitating collaboration in common areas of interest and in countries in which both Parties are active.
- 1.2. Any activities identified and agreed upon between the Parties shall be subject to the respective mandate, policies and procedures of the Parties.

SECTION 2

AREAS AND SECTORS OF COOPERATION

- 2.1. The Parties may, in particular, explore the possibility of cooperating in a number of specific areas including, but not be limited to:
- (a) subject to Section 4 below, exchange and facilitate knowledge regarding, *inter alia*, legal and institutional aspects of multilateral organizations, development financing mechanisms, general administration, treasury management and operations, human resources, internal records and information management and protection, information technology, operational policies and procedures;
 - (b) co-financing of projects and programmes that will qualify for financing by both Parties;
 - (c) mobilization of private sector financing;
 - (d) South-South and Triangular Cooperation;
 - (e) joint research, analysis and publications;
 - (f) organization of joint events and workshop; and
 - (g) staff secondments or staff exchange programmes.
- 2.2. The following will constitute sectors in which the Parties may explore possibilities for cooperation:
- (a) rural infrastructure and rural road networks;
 - (b) promotion of private sector engagement;
 - (c) renewable energy sources;
 - (d) climate change adaptation and mitigation; and
 - (e) Other sectors of cooperation as may be agreed upon between the Parties from time to time.
- 2.3. IFAD will also explore the possibility of providing to AIIB in joint missions logistic and security support on a fully reimbursable basis. Should the possibility to have joint missions with AIIB materialize, the specific conditions that will apply, as well as the roles and responsibilities of each party, will be formalized in a separate agreement.

SECTION 3

CONSULTATION

- 3.1. The Parties will keep each other informed and, whenever necessary, consult each other on matters of mutual interest, which in their opinion, are likely to enhance their collaboration.

SECTION 4

EXCHANGE OF INFORMATION

- 4.1. The Parties hereto may exchange relevant information and data on matters of common interest to them and collaborate in the collection, analysis and diffusion of such information and data, subject to their respective policies and procedures relating to disclosure of information.

SECTION 5

MEETINGS

- 5.1. A Party to this Memorandum may invite the other Party to attend meetings, seminars, symposia, workshops or conferences of mutual interest, convened or otherwise supported by such Party.

SECTION 6

GENERAL PROVISIONS

- 6.1. This Memorandum reflects the views and intentions of the Parties to cooperate on a non-exclusive basis, expressed in good faith but without the creation of any binding obligation or the incurrance of any liability on the part of any of them.
- 6.2. This Memorandum shall not represent any commitment on the part of either Party to give preferred treatment to the other in any matter contemplated under this Memorandum or otherwise. Nothing in this Memorandum will limit the right of, or prevent the Parties from, entering into memoranda or arrangements with other parties with respect to any activity covered by this Memorandum.
- 6.3. Any activity that may be identified by the Parties under this Memorandum will, as appropriate, be subject to separate supplementary arrangements or agreements to be concluded between the Parties on a case-by-case basis which will detail the specific form and content of the activities, address the responsibilities and rights of each Party in relation to those activities and the terms and conditions applicable thereto.
- 6.4. Any dispute arising out of or in connection with the interpretation or application of any provision contained in this Memorandum shall be settled amicably through consultations.
- 6.5. Nothing in this Memorandum, or relating thereto, shall be construed as constituting a waiver, renunciation or other modification of any of the rights, privileges, immunities and exemptions enjoyed by each of the Parties pursuant to their respective constituent instrument, organizational documents, or any international convention, or any applicable law.

SECTION 7

CONFIDENTIALITY, DISCLOSURE AND PUBLICITY

- 7.1. The disclosure of information with respect to the cooperative activities contemplated herein will be made in accordance with, and to the extent permitted by, the Parties' respective policies on access to information. Any confidential information shared pursuant to this Memorandum shall not be disclosed to any third party, without the prior written consent of the other Party.
- 7.2. The Parties may disclose this Memorandum and information related to this Memorandum in accordance with their respective policies in effect at the time of such disclosure. The Parties will consult with each other concerning the manner and form of any acknowledgement of the other Party's support regarding any activities undertaken pursuant to this Memorandum.

SECTION 8

COMMUNICATIONS

- 8.1. Each Party will designate an official (hereinafter referred to as "Official") who will be responsible for conducting relations under this Memorandum on its behalf. For the said purpose and until further notice IFAD will be represented by Mr Ron Hartman, Director of Global Engagement, Partnerships and Resource Mobilization. Until further notice, AIIB designates as its Official for the above-mentioned purpose, Ms Zheng Quan, Director General of Policy, Strategy and Budget Department.
- 8.2. Any notice or other communication to be given or made under this Memorandum will be addressed and sent to the attention of the Officials at the addresses below or such other address as either Party designates by notice to the other Party:

For AIIB:

Policy, Strategy and Budget Department
Asian Infrastructure Investment Bank
B-9 Financial Street, Xicheng District,
Beijing, China,
1000033
Fax: (86)10-83580004

For IFAD:

Global Engagement, Partnerships and Resource Mobilization
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italy
Fax: (39)06-5043463

SECTION 9

EFFECTIVENESS, DURATION, TERMINATION AND AMENDMENT

- 9.1. This MOU shall become effective upon execution by the authorized signatories of the Parties. It will have a duration of five years and may be renewed, subject to satisfactory implementation, for periods of the same length by signature of an addendum or addenda or terminated by either Party prior to its term by giving a six months' advance notice to the other Party.
- 9.2. Any termination of this Memorandum shall be without prejudice to the orderly completion of any ongoing cooperation activity and any other rights or obligations of the Parties under any legal instrument executed pursuant to this Memorandum.
- 9.3. The Parties shall consult each other on any amendment required regarding the terms of this Memorandum. Any such amendment shall be made in writing and shall become effective after signature by both Parties.

IN WITNESS WHEREOF, AIIB and IFAD, each acting through its duly authorized representative have executed this Memorandum in two (2) original counterparts in the English language, in Luxembourg on this 12 day of July, 2019.

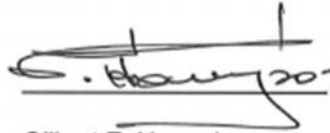
Asian Infrastructure Investment Bank



Jin Ligan

President

International Fund for Agricultural Development



Gilbert F. Hounbo

President

MÉ MORANDUM D'ACCORD

Le présent Mé morandum d'accord (ci-après "le Mé morandum") est conclu par et entre la **Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures** et le **Fonds international de développement agricole** (ci-après "FIDA"). Le FIDA et la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures seront ci-après dé nommés, individuellement, la "Partie" et, ensemble, les "Parties", chaque fois que le contexte l'exige dans le présent Mé morandum d'accord.

ATTENDU QUE la Banque asiatique de développement dans les infrastructures (AIIB) est une banque multilatérale de développement, établie en vertu de son Statut, et qui vise à: i) favoriser le développement économique durable, créer de la richesse et améliorer la connectivité des infrastructures en Asie en investissant dans les infrastructures et d'autres secteurs productifs; ii) promouvoir la coopération et les partenariats régionaux pour relever les défis du développement en collaborant avec les autres institutions multilatérales et bilatérales de développement;

ATTENDU QUE le FIDA est un organisme spécialisé des Nations Unies et une institution financière internationale, créé par un accord international (l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole), dont l'objectif est de mobiliser et de fournir à des conditions de faveur des ressources supplémentaires destinées au développement agricole de ses États membres en développement. Le FIDA, pour accomplir sa mission, finance principalement des projets et programmes expressément conçus pour créer, étendre ou améliorer les systèmes de production alimentaire et renforcer les politiques et institutions s'y rapportant, dans le cadre des stratégies et priorités nationales.

ATTENDU QUE les Parties, qui connaissent l'importance du développement des zones urbaines et des zones rurales, veulent s'appuyer sur leurs points forts pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable fixés dans le cadre du Programme 2030 des Nations Unies et pour mettre au point un cadre commun dans lequel ils pourront analyser les occasions de coopération et de collaboration sur les questions d'intérêt mutuel.

Les Parties ont décidé de conclure le présent Mé morandum, comme suit:

SECTION 1

OBJET

- 1.1. Le présent Mé morandum a pour objet de mettre en place un cadre de coopération non exclusif entre les Parties, pour faciliter la collaboration dans les domaines d'intérêt commun, dans les pays où les deux Parties sont actives.
- 1.2. Toute activité définie et convenue entre les Parties s'inscrira dans le cadre des mandats, politiques et procédures respectifs de chaque Partie.

SECTION 2

DOMAINES ET SECTEURS DE COOPERATION

- 2.1. Les Parties peuvent, en particulier, envisager de coopérer dans des domaines particuliers, dont:
- a) sous réserve des dispositions de la section 4 ci-dessous, échanger et faciliter leurs connaissances concernant, entre autres, les aspects juridiques et institutionnels des organisations multilatérales, les mécanismes de financement du développement, l'administration générale, la gestion et les opérations de trésorerie, les ressources humaines, la gestion et la protection des dossiers internes, les technologies de l'information, les politiques et procédures opérationnelles;
 - b) le cofinancement de projets et programmes admissibles à un financement de chacune des deux Parties,
 - c) la mobilisation de financement par le secteur privé;
 - d) la coopération Sud-Sud et triangulaire;
 - e) les travaux de recherche, les analyses et les publications conjointes;
 - f) l'organisation d'événements conjoints et d'ateliers;
 - g) les programmes de détachement ou d'échange de fonctionnaires.
- 2.2. Les secteurs suivants constitueront des secteurs dans lesquels les Parties peuvent explorer des possibilités de coopération:
- a) Les infrastructures rurales et les réseaux routiers ruraux;
 - b) la promotion de l'engagement du secteur privé;
 - c) les sources d'énergie renouvelables;
 - d) l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets;
 - e) tout autre domaine de coopération dont les Parties peuvent éventuellement convenir.
- 2.3. Le FIDA examinera aussi la possibilité de fournir à l'AIIB un appui logistique et relatif à la sécurité lors de missions conjointes moyennant remboursement complet. Si la possibilité de missions conjointes avec l'AIIB se concrétise, les conditions particulières qui seront d'application, ainsi que les rôles et responsabilités de chacune des parties, seront définis dans un accord séparé.

SECTION 3

CONSULTATION

- 3.1. Les Parties se tiendront mutuellement informées et, chaque fois que nécessaire, se consulteront sur les questions d'intérêt mutuel qui, à leur avis, pourraient améliorer leur collaboration.

SECTION 4

ÉCHANGE D'INFORMATIONS

- 4.1. Les deux Parties au présent mémorandum d'accord échangeront pourront échanger des informations et des données pertinentes sur les questions d'intérêt commun et collaborer à la collecte, à l'analyse et à la diffusion de ces informations et données, sous réserve de leurs politiques et procédures respectives concernant la divulgation d'informations.

SECTION 5

RÉUNIONS

- 5.1. Chaque Partie au présent Mémorandum peut inviter l'autre Partie à participer à des réunions, séminaires, symposiums, ateliers ou conférences d'intérêt mutuel, qu'elle a organisés ou appuyés de toute autre manière.

SECTION 6

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 6.1. Le présent Mémorandum d'accord concrétise la volonté des deux Parties de coopérer à titre non exclusif, exprimée de bonne foi mais sans obligation juridique ni engagement de l'une vis-à-vis de l'autre.
- 6.2. Le présent Mémorandum ne constitue aucun engagement de la part de l'une des Parties à accorder un traitement privilégié à l'autre pour toute question visée dans le présent Mémorandum ou toute autre question. Aucune disposition du présent Mémorandum d'accord ne limitera le droit des Parties, ou ne les empêchera, de conclure des mémorandums d'accord avec d'autres parties s'agissant des activités couvertes par le présent Mémorandum d'accord.
- 6.3. Toute activité à entreprendre en vertu du présent Mémorandum fera l'objet d'arrangements ou d'accords distincts, qui seront conclus entre les Parties au cas par cas, qui préciseront la forme et la teneur particulières des activités et définiront les responsabilités et les droits de chaque Partie par rapport à ces activités, ainsi qu'aux modalités et conditions qui leur seront applicables.
- 6.4. Tout différend découlant de, ou se rapportant à, l'interprétation ou l'application d'une quelconque disposition du présent Mémorandum, sera résolu à l'amiable par voie de consultations.

- 6.5. Aucune disposition du présent Mémoire d'accord, ou s'y rapportant, ne peut être interprétée comme constituant un abandon, une renonciation ou autre modification d'aucun des droits, privilèges, immunités et exonérations dont jouissent chacune des deux Parties en application de leur Acte constitutif respectif, de leurs documents institutionnels ou de toute autre convention internationale, ou de toute loi applicable.

SECTION 7

CONFIDENTIALITÉ, DIVULGATION ET PUBLICITÉ

- 7.1. Toute information sur les activités de coopération envisagées dans le présent Mémoire sera divulguée dans le respect des politiques de chacune des Parties sur l'accès à l'information et dans la mesure autorisée par celles-ci. Toute information confidentielle échangée en application du présent Mémoire ne sera communiquée à aucune tierce partie sans le consentement écrit préalable de l'autre Partie.
- 7.2. Les Parties peuvent publier le présent Mémoire et les informations y relatives conformément à leurs politiques respectives en vigueur au moment de ladite publication. Les Parties se consulteront mutuellement quant aux modalités de toute reconnaissance de l'appui de l'autre Partie pour toute activité menée au titre du présent Mémoire.

SECTION 8

COMMUNICATIONS

- 8.1. Chaque Partie désignera un responsable (ci-après "le Référent") auquel incombera la charge d'organiser, au nom de ladite Partie, les relations en vertu du présent Mémoire d'accord. À cette fin et jusqu'à nouvel ordre, le FIDA sera représenté par Ronald Hartman, Directeur de la Division de l'engagement, des partenariats et de la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale. Jusqu'à nouvel ordre, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures sera représentée, aux fins susmentionnées, par _____.
- 8.2. Toute notification ou autre communication faite dans le cadre du présent Mémoire d'accord sera adressée et envoyée aux Référents dont les adresses figurent ci-après, ou à tout autre Référent supplémentaire ou subsidiaire désigné par l'une des Parties, dont elle notifiera le nom à l'autre Partie:

Pour la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures:

Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures
B-9 Financial Street, Xicheng District,
Beijing, Chine,
100033
Télécopie: _____
Courriel: _____

Pour le FIDA:

Division de l'engagement, des partenariats et de la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale

Fonds international de développement agricole

44, Via Paolo di Dono

00142 Rome, Italie

Télécopie: (39)06-5043463

Courriel: _____@ifad.org

SECTION 9**ENTRÉE EN VIGUEUR, DURÉE, RÉSILIATION ET MODIFICATION**

- 9.1. Le présent Mémoire d'accord prend effet dès son exécution par les signataires autorisés des Parties. Il aura une durée de cinq ans et pourra être renouvelé, sous réserve d'une application satisfaisante, pour des périodes de même durée moyennant la signature d'un ou plusieurs additifs; il pourra être résilié avant son terme par l'une ou l'autre Partie sous réserve d'un préavis de six mois notifié à l'autre Partie.
- 9.2. Toute résiliation du présent Mémoire d'accord s'applique sans préjudice de l'achèvement en bonne et due forme de toute activité de coopération en cours et de tout autre droit ou obligation des Parties en vertu de tout instrument légal signé conformément au présent Mémoire d'accord.
- 9.3. Les Parties se consultent mutuellement sur toute modification nécessaire des termes du présent Mémoire d'accord. Toute modification fera l'objet d'un écrit et entrera en vigueur après sa signature par les deux Parties.

EN FOI DE QUOI, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures et le FIDA, agissant chacune par l'intermédiaire de son représentant dûment autorisé, ont signé le présent Mémoire d'accord, établi en langue anglaise en deux copies, à [Beijing (République populaire de Chine/ à Rome (Italie)] le... 2019.

BANQUE ASIATIQUE D'INVESTISSEMENT

FONDS INTERNATIONAL DE

DANS LES INFRASTRUCTURES

DEVELOPPEMENT AGRICOLE

[nom.....]

[nom.....]

[titre.....]

[titre.....]